



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

2

BASSE VALLÉE DU VAR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Modification n°3

Secteur Z.I. Carros – Le Broc

Communes de CARROS et de LE BROC

DOSSIER DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Zonage réglementaire 2-3/6A

ECHELLE : 1/5000

ARRETE DE PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION N°3 DU PPRI : 17 août 2023

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU : 11 décembre 2023 AU 26 janvier 2024

ARRETE D'APPROBATION DE LA MODIFICATION N°3 DU PPRI :

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER

SERVICE DÉPLACEMENTS – RISQUES – SÉCURITÉ

Philippe LOOS
Le Préfet,
Secrétaire Général
M: 4522

Zones du PPRI "Basse vallée du Var"

- B1
- B2
- B3
- B4
- B5
- B6
- R1
- R2
- R0
- R3

périmètre d'étude de la modification

0 100 200 300 m

